

A- LE CONTEXTE DU PROJET

A1 - Le secteur agricole en Corse

En 2013, la Corse compte 2 626 (-7 % par rapport à 2010) exploitations agricoles dont 1 581 (+ 3% par rapport à 2010) exploitations dites professionnelles. Bien que disposant de la plus petite surface agricole de France métropolitaine, la région se caractérise par la présence de nombreuses filières de production aussi bien animales que végétales. Les systèmes de productions insulaires sont ainsi très variés.

Nombre d'exploitations (Source Agreste 2010)

Corse du sud :

996 - SAU (ha) : 62 769

Haute Corse :

1 814 - SAU : 105 126

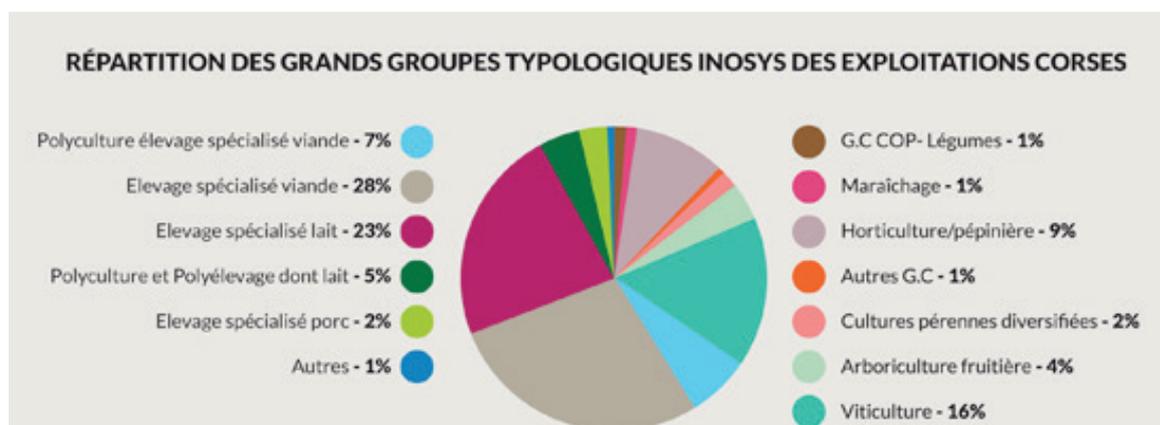
Les productions

2/3 des exploitations sont à orientation animale

Elevages spécialisés viande : 28 %

Elevages spécialisés lait : 23 %

Elevages spécialisés porcs : 2 %



L'Élevage porcin ne représente que 2% des exploitations.

Le développement de la filière porcine (élevage et transformation) représente un enjeu majeur dans la dynamique de valorisation des territoires de montagne à travers ses productions spécifiques, son patrimoine, ses savoir faire et la vie sociale dans les villages.

Les produits de charcuteries qui en sont issus sont directement élaborés par les éleveurs dépositaires de savoir-faire anciens en matière de transformation. Ils assurent aussi la fonction de vente de leurs produits. Ces derniers présentent dans l'ensemble une typicité spécifique, qui a permis de construire la notoriété de la charcuterie corse et l'obtention d'une AOP pour trois produits de charcuterie corse.